

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 44 (1908)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

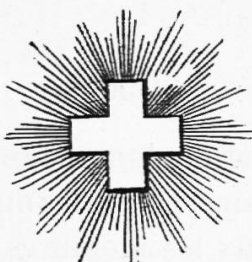
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 4.



LAUSANNE

25 janvier 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Epreuvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Compte-rendu du Congrès. — L'école populaire et l'agriculture. — Chronique scolaire : Conférences Petit, Maîtres de gymnastique, Ecole et armée, Genève, Vaud. — Correspondance. — Si j'étais inspecteur ! — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Lecture, grammaire et composition, d'après le livre de lecture. — Dictées. — Arithmétique : Règle d'intérêt (suite).*

COMPTE RENDU du XVII^{me} Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande à Genève, les 15 et 16 juillet 1907.

Le compte rendu détaillé du Congrès va paraître. Nous le recommandons à l'attention de tous nos membres. Les participants à notre dernier Congrès, en particulier, tiendront à posséder ce document important, qui leur rappellera les inoubliables journées de Genève. Pour l'obtenir, s'adresser, par carte postale, à M. EMILE GOLAY, RUE DASSIER, 15, GENÈVE. Le prix est fixé à fr. 1,25, frais d'expédition compris. Le tout formera une brochure de plus de 100 pages, d'une impression serrée, mais très lisible.

L'ÉCOLE POPULAIRE ET L'AGRICULTURE

Sous ce titre, *Le paysan suisse*, organe officiel de l'Union suisse des paysans, publie, dans son premier numéro de janvier 1908, l'article suivant qui intéressera sans doute les lecteurs de l'*Educateur* :

« Dans la dernière session des Chambres fédérales, il a été dé-

posé sur le bureau une motion demandant l'augmentation du subside fédéral à l'école populaire. Parmi les motionnaires nous trouvons particulièrement nombreux les membres du club agraire de l'Assemblée fédérale. Nous sommes heureux, à cette occasion, de pouvoir constater le vif intérêt que nos députés campagnards portent à l'école et à la situation des régents. Les traitements des instituteurs, à la campagne surtout, ne sont plus depuis longtemps en relation avec ceux d'un grand nombre d'autres fonctionnaires et employés à traitement fixe, en particulier des cheminots et des fonctionnaires fédéraux. Comme la Confédération alloue des bonifications pour renchérissement de la vie à ses employés et qu'elle veut encore améliorer leur situation par la revision de la loi sur les traitements, il est temps que les régents fassent valoir leurs titres à l'amélioration de leur sort. Qu'on ne dise pas que les moyens de le faire manquent. Quand on a l'argent nécessaire pour d'autres dépenses, les vœux au moins tout aussi justifiés d'autres cercles ne doivent pas rester négligés. Il n'est que juste que les deux groupes intéressés reçoivent chacun leur part. Nous rappellerons aussi que les instituteurs des campagnes ont vaillamment travaillé en faveur de l'adoption du tarif douanier ; ce n'est donc pas de leur faute, si la caisse fédérale devait se trouver vide. On ne peut pas en dire autant des autres groupes qui sont en présence ici. La plupart des communes et des cantons sont déjà tellement chargés que réduits à eux-mêmes ils auraient de la peine à améliorer la situation de leurs régents. L'augmentation de la subvention fédérale sera un bienfait. Peut-être y aurait-il lieu de voir si elle ne devrait pas tout spécialement servir à combattre la pénurie des régents dans les campagnes. Tous veulent aller à la ville, et les écoles campagnardes se plaignent des changements continuels des maîtres. On ne peut pourtant pas se dissimuler que l'exécution de cette idée, juste en elle-même, rencontrera de nombreuses difficultés dans la pratique».

J. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Conférences Petit. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Albert Petit, du *Journal des Débats*, professeur au

lycée Janson de Sailly, à Paris, ancien professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, donnera, du 27 janvier au 1^{er} février prochain, une série de six conférences sous les auspices des Départements de l'instruction publique des cantons de Vaud et de Genève.

Lundi 27 janvier, à 8 heures, à l'Aula du Palais de Rumine, *l'Académie française*.

Samedi 1^{er} février, à 8 heures, au même local, *Le Parthénon et la restauration des monuments grecs*, avec projections lumineuses.

A Genève, M. Petit donnera, en plus, une conférence sur *La Normandie*.

Tout le monde voudra entendre le brillant conférencier et le spirituel écrivain des *Débats*, un ami sincère de notre pays et un admirateur de ses institutions.

Nous rappelons que ces conférences sont publiques et gratuites.

Société suisse des maîtres de gymnastique. — *Cours de gymnastique pour filles.* — Un cours mixte pour maîtres et maîtresses de gymnastique de filles, organisé par la Société suisse des maîtres de gymnastique, sous les auspices du Département fédéral de l'intérieur aura lieu à Genève, du 13 avril au 2 mai (vacances de Pâques), sous la direction de MM. Matthey et Michel, professeurs à Neuchâtel et à Lausanne.

Ce cours est gratuit et se donne en français. Chaque participant reçoit une allocation de fr. 25 à fr. 30 de la caisse fédérale. En outre, des démarches sont faites, auprès des autorités cantonales, pour qu'elles accordent également des subsides aux participants.

Les instituteurs, institutrices, maîtres, maîtresses, moniteurs monitrices de gymnastique, qui ont une pratique suffisante de la langue française et désirent suivre ce cours, doivent s'inscrire sans retard auprès du soussigné.

Au nom de la Société suisse des maîtres de gymnastique,

Le président : U. MATTHEY-GENTIL.

L'école et l'armée. — Le Conseil fédéral a décidé que la réincorporation des instituteurs dans l'armée ne sera pas opérée pour ceux qui sont nés avant 1880.

GENÈVE. — M. J. Dussoix, inspecteur, à Genève. — C'est avec un sentiment de profond regret qu'on a appris la démission de M. Jules Dussoix qui, né en 1836 et entré dans l'enseignement en 1852, occupa, depuis le 28 février 1873, le poste d'inspecteur dans les écoles primaires du canton de Genève. Il faudrait des pages pour énumérer et commenter toutes les œuvres accomplies par ce vaillant pédagogue au cours de cinquante-cinq années d'activité. Mais, du premier jour où, « élève-régent », plein d'ardeur et de foi, il débuta dans la carrière ardue jusqu'au jour où, bien qu'en pleine vigueur intellectuelle, il sollicite

un repos qu'il mérite plus qu'aucun autre, l'idéal est resté le même, la conscience n'a jamais failli à ce qu'elle croyait bon et juste, l'expérience s'est enrichie et mûrie, mais est restée aussi juvénilement intransigeante toutes les fois qu'il s'est agi de l'accomplissement d'un devoir. C'est un bel et rare exemple qu'une vie aussi féconde, employée tout entière au profit de la prospérité de nos écoles. Ses mérites seuls, son labeur fructueux et inlassable, les succès remportés à une époque où, mal outillé, le maître devait tirer ses ressources de son propre fonds, avaient fait distinguer M. J. Dussoix et l'avaient élevé au poste honorable dans lequel il devait rendre tant de services. Il vit passer onze chefs de Département, fut consulté dans maints remaniements de lois et de programmes (en 1886 notamment), imprima son cachet à bien des générations de fonctionnaires auxquels il sut, avec l'amour de la vocation, inspirer les qualités qui la rendent bienfaisante. Jamais il ne se départit du bon sens, du tact, de la ténacité dans les idées justes, qui ont caractérisé son activité.

En 1891, il fut chargé de l'inspection des Ecoles secondaires rurales. Enfant de la campagne qu'il connaît bien, il se voua à cette nouvelle tâche avec une sollicitude toute particulière. Sous son influence, ces établissements prospérèrent : il les dota d'un programme judicieux, continuellement mis au point et si bien conçu qu'en développant chez les jeunes gens l'amour des connaissances intellectuelles, il les attache aux occupations agricoles en leur en faisant comprendre la dignité et le profit. Nombreux sont les hommes distingués formés dans ces institutions et qui leur en gardent un souvenir ému.

J. Dussoix s'est toujours particulièrement intéressé à la population laborieuse et a cherché à améliorer par l'instruction le sort et la mentalité des déshérités. C'est à lui que le quartier de St-Gervais doit la création des classes gardiennes du soir (6 à 8 heures), qui rendent de signalés services à la classe ouvrière. Les enfants avaient en grande vénération l'inspecteur dont la voix calme, les exhortations amicales leur étaient familières.

Dans ses rapports avec le personnel, il apportait tant d'affabilité et de droiture, il savait avec tant d'ardeur prendre le parti de ceux qu'il croyait victimes d'une injustice ou d'une erreur, qu'il comptait autant d'amis que de fonctionnaires placés sous sa direction. Il prêchait d'exemple d'ailleurs et l'on savait qu'il n'exigeait que ce qu'il était lui-même capable d'accomplir. C'était beaucoup, il est vrai.

Dans sa retraite, M. Dussoix emporte avec le sentiment de tout le bien qu'il a fait, la sympathie et le respect de tous ceux avec lesquels ses fonctions l'ont mis en contact. Puisse-t-il jouir de nombreuses années d'un paisible repos ! Si cela peut adoucir un peu les regrets que sa grave décision a pu lui causer, qu'il soit certain que son enseignement n'a pas été vain. Tous ceux qui ont eu le privilège d'être façonnés et dirigés par lui ne sauraient le lui témoigner mieux qu'en s'inspirant de ses idées et de son exemple.

E. TISSOT.

*** **L'Union des instituteurs primaires genevois** (section des Messieurs) a tenu son assemblée générale jeudi 16 janvier. Dans cette séance, elle a composé son Comité comme suit : président : M. E. Golay ; vice-présidents : MM. J. Vuagat et A. Déruaz ; secrétaire du Comité : M. L. Mercier ; secrétaire des assemblées générales : M. A. Corbaz ; trésorier : M. A. Ferrand.

L'assemblée a entendu une communication de M. Ch. Pesson sur les « Logements insalubres » et a nommé une commission chargée d'étudier la question.

Après quelques communications individuelles, la séance a été levée, puis une autre assemblée eut lieu, celle du *Groupe choral*, au cours de laquelle M. P. Thévenaz a été nommé président.

VAUD. — Chevroux. — Mme Marcuard-Zeller, institutrice dans la localité depuis trente-trois ans, a pris sa retraite le 1^{er} novembre dernier.

Bien que ces lignes puissent paraître un peu tardives, qu'il nous soit permis de dire quelques mots de la longue et utile carrière pédagogique de cette vaillante femme.

Sortie de l'école des hameaux de Payerne, où elle eut comme maître le vénérable doyen du corps enseignant primaire vaudois, François Savary, encore en fonction aujourd'hui, elle entra à l'Ecole normale en 1863. Elle obtint son brevet en 1865, et fut nommée, le même année, à Hermenches qu'elle quitta l'année suivante pour aller desservir le poste d'Orny jusqu'en 1874, moment où, désirant se rapprocher des siens, elle postula et obtint la place de régente de la 2^{me} classe de Chevroux, qu'elle a dirigée jusqu'en 1907, soit pendant trente-trois ans.

Dire tout le bien que cette vaillante collègue a fait pendant les quarante-deux années qu'elle est restée en fonctions est chose impossible. Pédagogue accomplie, travailleuse infatigable, citoyenne éclairée, aux vues larges et avancées, elle ne fut pas toujours comprise par son entourage, et eut, de ce fait, souvent à lutter. Malgré cela, douée à un haut degré des qualités qui font la femme de devoir, elle a rempli sa tâche avec une conscience et un zèle qu'enviaient beaucoup de ses collègues qui appréciaient hautement ses conseils et ses directions.

Nous souhaitons une longue et paisible retraite à Mme Marcuard-Zeller qui laisse à tous l'exemple d'une vie de travail consacrée à la jeunesse de notre pays. Nous espérons la voir encore bien des fois dans nos réunions pédagogiques, qu'elle appréciait à sa juste valeur, et dans lesquelles elle savait si bien communiquer son entrain et sa bonne humeur.

Et nous, les jeunes, marchons sur ses traces, et, comme elle, aimons la vocation que nous avons choisie. C.

*** **Mutualité scolaire.** — Une mutualité scolaire s'est fondée à Belmont sur Yverdon, à la fin de décembre 1907. Les statuts élaborés ont été signés par une dizaine de parents représentant dix-neuf écoliers. L'association est affiliée à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires et les assurés ont affecté leur premier versement le lundi 6 janvier écoulé. E.-C. B.

CORRESPONDANCE

A propos de la méthode phonétique.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire, sous le titre de « Soyons justes ! », l'article si fortement pensé et si finement écrit que M. Ernest Briod a publié dans le dernier numéro de l'*Educateur*, et je prends la liberté de le féliciter chaudement de cette bonne action. Ayant combattu moi-même, à différentes reprises, pour le triomphe de la cause qu'il défend aujourd'hui avec tant d'habileté et de talent, j'ai éprouvé une

véritable joie à me sentir avec lui en parfaite communion d'idées, et s'il fallait rentrer en lice pour l'appuyer et le soutenir dans la lutte qu'il engage contre l'erreur, les préjugés et la routine, je n'hésiterais pas à le faire et à lui offrir le concours de mes faibles lumières.

Ce qui m'étonne le plus, c'est que, parmi les nombreux collègues qui ont enseigné et qui enseignent encore dans nos classes élémentaires, une vigoureuse protestation ne se soit pas spontanément élevée contre les détracteurs de la méthode phonétique, la seule méthode rationnelle que nous possédions en ce moment pour l'apprentissage de la lecture et même de l'orthographe. Serait-ce peut-être que les instituteurs et les institutrices, dont l'opinion, en la circonstance, pouvait avoir un certain poids dans le débat, applaudissent à la campagne de dénigrement systématique ouverte depuis quelques années contre la méthode d'enseignement en question ? Ou bien, faut-il croire que l'indifférentisme, mal à l'état aigu dont souffrent les membres du corps enseignant, les a gagnés si fortement et à tel point qu'ils se désintéressent complètement des questions scolaires, et qu'ayant les mains pleines de vérités, ils se refuseraient de les ouvrir ? Ce serait d'un égoïsme étroit et bien malsain, et je penche plutôt à croire que nos collègues des classes élémentaires ne sont pas bien certains que la méthode incriminée ne puisse être rendue responsable de tous les méfaits et de tous les crimes dont on l'accuse aujourd'hui. Ce second diagnostic me paraît plus sûr que le premier. S'il en était autrement, les nombreux articles que les journaux ont publié ces derniers temps contre la méthode phonétique n'eussent-ils pas provoqué, de la part de personnes compétentes, des réponses concluantes et définitives ? La presse jurassienne, par exemple, a pu s'occuper de cette question pédagogique à différentes reprises, exprimer les idées les plus étranges et les plus saugrenues sans que personne soit intervenu dans le débat pour faire bonne justice, par une riposte vigoureuse, des sottises et ridicules accusations dont les « nouvelles méthodes » étaient l'objet. J'ajoute même que certains instituteurs ont fait chorus avec les journalistes mal renseignés, mal informés, et l'un d'entre eux n'hésitait pas à affirmer en pleine conférence « que l'incapacité des jeunes recrues jurassiennes est due aux méthodes allemandes imposées au Jura depuis vingt-cinq ans pour l'enseignement de la langue française ». Je cite textuellement. Inutile de vous dire que l'unique méthode visée par ces lignes était la méthode phonétique, qu'on déclare absolument préjudiciable à l'enseignement de la langue française.

Eh bien, j'en pense ce que M. Briod en pense lui-même, c'est-à-dire que les déficits constatés dans l'orthographe ne sont aucunement imputables à la méthode elle-même, mais à l'application probablement mauvaise qu'on en a faite. J'ai eu autrefois l'occasion et l'avantage d'employer cette méthode, et mes meilleurs souvenirs de cette époque, déjà lointaine, se rapportent précisément aux expériences que j'ai pu faire avec les jeunes enfants auxquels j'avais à apprendre à lire et à écrire. Aussi n'hésité-je pas à déclarer que, pour le moment du moins, la méthode phonétique est la seule méthode rationnelle à recommander pour vaincre rapidement les difficultés techniques que présente l'apprentissage de la lecture, et je n'hésite pas davantage à affirmer que, bien comprise et surtout bien employée, elle facilite considérablement l'étude et la connaissance de l'orthographe. Et ce ne sont pas là ses seuls mérites.

Les hommes de notre âge, qui ont appris à lire par l'ancienne méthode d'épélation et en ont été les victimes, se rappellent avec tristesse la profonde monotonie des exercices scolaires (répétés plusieurs fois par jour), auxquels ils furent astreints pour se familiariser avec les combinaisons tout artificielles de cette méthode sans intérêt pour les élèves, puisqu'elle les met dans l'impossibilité de rien trouver par eux-mêmes, et ils n'ont pas oublié non plus la fatigue cérébrale, l'engourdissement d'esprit, l'ennui et le dégoût provoqués par des leçons sans attrait, sans chaleur et sans vie, faisant appel à une seule et unique faculté : la mémoire. Or, tous les pédagogues sont unanimes à reconnaître que la meilleure des méthodes est celle qui oblige les élèves à collaborer de la manière la plus active à leur propre œuvre d'instruction et d'éducation, et nous ne craignons pas d'affirmer que, par la variété et la multiplicité des exercices intéressants et amusants auxquels donne lieu une application intelligente, la méthode phonétique présente ce précieux avantage.

Alors, que faut-il conclure, sinon que la méthode phonétique est attaquée par des adversaires qui nous paraissent ne pas la connaître ou la connaître mal ? Comme le fait très judicieusement remarquer M. Briod dans son excellent article, les méthodes ne valent généralement que par l'application qu'on en fait, et si cette application est malheureuse, cela suffit-il pour les condamner ? N'y aurait-il pas lieu plutôt de rechercher où est le mal ? Les adversaires de la méthode phonétique ne tarderaient pas à le découvrir eux-mêmes, s'ils mettaient autant de perspicacité et de sagacité dans cette tâche qu'ils ont dépensé d'efforts à soutenir une thèse parfaitement erronée. La plaie qu'il faut brûler au fer rouge, qu'il faut cautériser à tout prix, le fléau de nos écoles, c'est la routine dont le hallier est encore beaucoup trop étendu et où il est nécessaire de porter sans retard de vigoureux coups de cognée pour y faire pénétrer à flots l'air et la lumière.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

E. VAUCLAIR.

Si j'étais inspecteur !

(FANTAISIE.)

Que dit *La Revue* ce soir ?

Tiens, une place d'inspecteur au concours. Que se passe-t-il ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

Et me voilà plongé dans une foule de réflexions. C'est le moment de la journée que j'affectionne ; celui où la maison d'école a refermé ses portes sur les quatre-vingt-dix écoliers qui s'en sont allés en criant, piaillant comme une bande de moineaux familiers ; le vent fait rage au dehors, la neige lentement s'amoncelle et demain peut-être serons-nous très peu nombreux en classe. Ah ! ces absences à propos de tout et à propos de rien ! C'est un sujet pour lequel bien des maîtres se sont déjà fait du mauvais sang. Bah ! Ce soir, soyons philosophe, voyons les choses de haut et ne nous arrêtons pas aux détails. D'ailleurs il fait bon ce soir chez moi. Un feu de hêtre répand dans l'appartement une chaleur bienfaisante et douce. Ma femme, qui n'est point bavarde, est en train de me confectionner deux de ces fameuses bandes de drap que les Anglais ont importées chez nous avec les skis et les bobsleighs. C'est étonnant combien il faut de temps à l'homme pour

trouver des choses simples et pratiques. N'a-t-il pas fallu le génie d'un Pascal pour inventer la première brouette !

Donc une place d'inspecteur est au concours...

Si je la postulais !

Ouf ! Cette idée, qui s'est glissée, sournoise et insidieuse, dans mon cerveau, me renverse.

Voyons, Jules, tu n'es point un sot, tâche de « raisonner raisonnablement », me suis-je dit, et ne permets pas à la folle du logis de faire miroiter devant toi des ambitions irréalisables. Cette fonction d'inspecteur est à mes yeux très importante et elle exige de celui qui la revêt des qualités et aptitudes toutes spéciales. L'inspecteur est un centre autour duquel gravitent une foule de personnes et de questions. Il faut donc qu'il soit d'un caractère bien trempé, que son oui soit oui et que son non soit non ; qu'il puisse facilement embrasser d'un coup d'œil une situation et porter un jugement avec la plus rigoureuse exactitude. Sa responsabilité est grande ; il doit en quelque sorte diriger l'instruction de toute une portion de notre peuple ; prodiguer des conseils aux instituteurs et aux institutrices de son rayon, être au courant, mieux que tout autre, de ce qui concerne les choses de l'enseignement ; il est à l'affût des vérités nouvelles, des moyens expérimentés et considérés comme devant faciliter la tâche difficile de l'éducation et de l'instruction. Il sera donc chercheur, érudit et psychologue. Quel magnifique apostolat que le sien ! D'une façon générale, n'est-il pas attendu avec impatience dans les classes ? C'est lui qui donne une sanction au travail ardu accompli, le plus souvent obscurément, pendant des mois, des années même ; et nous savons par expérience que quelques bonnes paroles de sa bouche récompensent de bien des peines et réconfortent plus que les plus beaux résultats d'examen. Là où un maître consciencieux a vu sa situation attaquée ou ébranlée, parce qu'incompris, n'est-ce pas l'inspecteur qui a remis nettement les choses au point ? N'est-ce pas lui qui propose les améliorations diverses dans tous les domaines de l'école ? N'a-t-il pas quelquefois de longues et tenaces discussions avec telle ou telle autorité municipale ou scolaire qui fait la sourde oreille à l'appel du progrès. Et bien ! oui, mon ami Jules. Tout cela ne demande-t-il pas, en sus des qualités indiquées plus haut, une bienveillance à toute épreuve, des talents que tu n'as pas ; tu oublies encore un peu de diplomatie, car on ne fait pas avancer les affaires en brisant les vitres avec fracas.

— Que fais-tu, Jules ? me dit ma femme. Tu as laissé glisser le journal sur tes genoux et d'habitude tu le lis si longtemps qu'on dirait que tu l'épelles.

— Je viens de lire qu'une place d'inspecteur scolaire est au concours et je me demandais si je la postulerais.

— Toi ! Voyons, mon ami, tu n'y penses pas. N'es-tu pas bien comme tu es ! Je suis sûre que tu n'as envisagé que les beaux côtés de cette situation. Tu es toujours dans les idées et jamais dans la pratique.

— Me supposes-tu incapable de remplir cette tâche ?

— Je ne sais pas. Que veux-tu que je dise ? Mais il me semble que, quant à moi, je n'en voudrais rien. Être inspecteur, ce n'est pas une vie. Sont-ils plus libres que vous, ces messieurs ? Pas du tout. Ils ont aussi des supérieurs à qui ils doivent rendre leur compte et probablement plus fréquemment que vous ne le

pensez. Plus haut placé, davantage de soucis ! Voilà tout. Et puis, les inspections d'école, est-ce tant amusant que cela ? Ne doivent-ils pas comme vous procéder aux mêmes travaux, aux mêmes répétitions, aux mêmes interrogations ? Et tous ces examens de cours complémentaires. Ce n'est pas tout.

— Mais chérie, tu t'emballes.

— Non, je dis ce que je pense. Je sais bien que la très grande partie du personnel enseignant accomplit sa tâche avec beaucoup de conscience. Il y a parfois des exceptions. Il s'agit alors pour l'inspecteur de réprimander, de rappeler au devoir, peut-être même de sévir avec énergie. Crois-tu que cela se fasse le sourire aux lèvres et la joie au cœur ? Toi qui ne dînes pas quand tu as dû punir un élève sévèrement, tu ne dormirais pas pendant des semaines si tu te trouvais dans cette situation. Puis, un poste plus élevé vous amène des envieux. Rien de plus douloureux que de voir se modifier les vieilles et solides amitiés des jeunes années.

Et la vie de famille que devient-elle ? Le père toujours absent par monts et vaux. Se lever très tôt, courir à la gare au premier train, patauger dans les campagnes en temps de pluie, braver les bourrasques en hiver comme un explorateur qui s'en va au pôle, dîner sur le pouce dans la première auberge venue et coucher loin des siens dans une chambre glacée où rien ne vous rappelle le *home* aimé et les soins d'une compagne dévouée. As-tu l'étoffe de supporter ce régime-là ? Non, mille fois non. Et tu serais bien sage de renoncer tout de suite à cette idée.

D'ailleurs, qu'est-ce que je deviendrais, moi, pendant toutes ces absences ?

— Voyons, ne te fâche pas, mon amie. Je voulais seulement te taquiner un brin. Nous sommes d'accord, je ne me ferai pas inscrire pour cette place. Il est vrai que nos raisons sont sensiblement différentes.

Et j'ai repris mon journal, que j'ai lu cette fois sans interruption jusqu'au bout. y compris le feuilleton. Ce qu'Ernest Zahn est délicieux !! X.

BIBLIOGRAPHIE

L'homme sans tête. — La culotte. — La chandelle. — Saynètes pour enfants, de M. Eug. Monod. Th. Wallbach, éditeur, Lausanne.

Trois charmantes saynètes que nous recommandons chaleureusement à nos collègues et aux parents de nos écoliers. Simples, d'un dialogue facile et bien adapté au langage de l'enfant, pleines d'une saine gaieté, d'une mise en scène élémentaire, mais suffisante, elles sont appelées à de francs et durables succès. Nous ne pouvons que féliciter sincèrement M. Monod de son heureuse tentative : donner à nos enfants des comédies de chez nous, bien écrites, attrayantes, qui remplaceront avantageusement les inepties qui nous viennent trop souvent d'auteurs français de 4^e ou 5^e ordre. E. C.

Le compte rendu du 26^{me} congrès scolaire de la Société suisse des instituteurs vient de paraître sous le titre : « Schweizerischer Lehrertag Schaffhausen 1907 ». Il renferme, entre autres, deux rapports importants de MM. Edwin Zollinger, directeur de l'Ecole normale de Küssnacht, et Dr Erni, à Schaffhouse, sur la question de la *formation des instituteurs*.

PARTIE PRATIQUE

LECTURE, GRAMMAIRE ET COMPOSITION

d'après le Livre de lecture.

(Degré supérieur).

1. INTRODUCTION. — Jean-Jacques Porchat (1800-1864), vaudois, professeur de droit, puis de littérature latine à Lausanne. On lui doit une traduction des œuvres de Goethe, des histoires à l'usage de la jeunesse : *Trois mois sous les neiges*, *Les colons du rivage*, etc., ainsi que de nombreux poèmes et des fables parmi lesquelles on remarque :

Les hirondelles.

Un homme vit deux hirondelles voler devant sa grange ; comme il comprit qu'elles désiraient y construire leur nid, il leur ouvrit la porte et les laissa faire. Les hirondelles se trouvèrent à merveille dans cette demeure, et lorsqu'elles eurent repassé la mer, elles parlaient souvent avec leurs petits de leur nid si commode et si tranquille. « Je vous l'abandonne, dit un jour le père à ses deux enfants ; vous l'habitez cette année ; j'irai me pourvoir ailleurs ».

Les petits le remercièrent, tout joyeux d'avoir un logement tout prêt, sans qu'il leur en coûtât de peine. Là-dessus, ils ne se hâtèrent point de revenir, s'amusant sur l'autre bord, beaucoup plus longtemps que les autres hirondelles.

« En effet, disaient-ils, rien ne nous presse ; nous avons notre nid tout fait ! » Quand ils vinrent à leur tour, ils le trouvèrent occupé par un autre couple. Ils se plaignirent au maître de la maison qui répondit : « J'ai longtemps attendu, et j'ai eu soin d'ouvrir ma porte dès le retour du printemps ; déjà je craignais de n'avoir pas d'hirondelles cette année, lorsque celles-ci ont paru. Entrez, leur ai-je dit, quand je les ai vues chercher un logement. J'étais bien le maître, je pense, de leur offrir l'hospitalité dans ma maison et de leur indiquer un nid que je devais croire abandonné. Elles l'ont réparé soigneusement ; leur couvée y repose ; je ne les chasserai pas pour vous mettre à leur place. »

Voilà comment on est puni de sa négligence, et comme on perd ses avantages, quand on se croit trop sûr de son fait.

(*Trésor de l'écolier*, page 5).

J.-J. PORCHAT.

Rappeler aux élèves ce que c'est qu'une fable. (Petit récit, petit drame en vers ou en prose dans lequel on fait agir ou parler les animaux dans le but d'instruire les hommes).

2. *Lecture de la fable par le maître.* Lire seulement en articulant nettement tous les mots et en variant ses intonations.

3. *Lecture du premier paragraphe par un bon élève.* Faire lire chaque phrase par les élèves à tour de rôle, mais sans suivre un ordre déterminé afin de les tenir tous attentifs. Cette lecture sera faite avec aisance et naturel, sur le ton de la conversation. Une phrase mal lue par un élève sera corrigée par un autre. Le maître la relira lui-même jusqu'à ce qu'elle puisse être reproduite avec la prononciation, le ton, les inflexions de voix convenables.

Pour chaque paragraphe, on fera les exercices suivants :

- a) *Lecture pour un bon élève.*
- b) *Catéchisation, phrase par phrase.*
- c) *Explication des mots et phrases difficiles.*
- d) *Plan.*
- e) *Compte-rendu oral.*

PREMIER PARAGRAPHE

Exercice a. — 1. *Hirondelle*, n. f. oiseau de passage qui paraît ordinairement au printemps et qui émigre en automne.

2. *Grange*, n. f. bâtiment où l'on serre les blés en gerbes, et où l'on bat le grain.

3. *Nid*, n. m. Sorte de petit berceau que se construisent les oiseaux pour y déposer leurs œufs.

4. *Mer*, n. f. vaste amas d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe.

5. *Se pourvoir*, v. p. se munir.

Exercice b. Arrivée de deux hirondelles devant une grange.

2^{me} PARAGRAPHE

Exercice c. — 1. *Logement* n. m. lieu où l'on demeure habituellement.

2. *Se hâter*, v. t. presser, accélérer, faire dépêcher.

3. *Bord*, n. m. extrémité d'une surface ; rivage.

Exercice d. — Remerciement et amusement.

3^{me} PARAGRAPHE

Exercice e. — 1. *Se plaindre*, v. tr. se lamenter ; témoigner du mécontentement contre quelqu'un.

2. *Couple*, n. m. Deux êtres animés, unis par la volonté, le sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : *Un couple de fripons.* — Se dit particulièrement du mâle et de la femelle : *Un couple de pigeons.* Ce nom est des deux genres.

3. *Hospitalité*, m. f. Libéralité qu'on exerce envers quelqu'un en le recevant, en le logeant gratuitement.

4. *Couvée*, n. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps ; les petits qui en proviennent.

Exercice f. — A leur retour le nid est occupé. Plaintes des hirondelles au maître de la maison. Réponse du maître.

4^{me} PARAGRAPHE

Exercice g. — 1. *Négligence*, n. f. Défaut de soins, d'application, d'exactitude ; faute légère.

2. *Avantage*, n. m. Ce qui est utile, profitable, supériorité.

3. *Fait*, n. m. Action, chose faite, événement, ce qui est vrai, certain.

EXERCICES GRAMMATICAUX.

I. *Homonymes.*

1. *Cet* adj. dém. mas. sing.

cette, adj. dém. fém. sing.

2. *mer*, n. f. grande étendue d'eau salée.

- mère*, n. f. celle qui a donné la vie.
maire, n. m. premier magistrat d'une ville, d'une commune.
3. *père*, n. m. celui qui a un ou plusieurs enfants ; docteur de l'Eglise.
pair, n. m. égal, semblable, pareil.
pair, n. m. noble ; membre de la chambre haute.
paire, n. f. couple ; deux choses de même espèce.
perd, sing. du verbe perdre.
pers, adj. de couleur entre le vert et le bleu.
4. *près*, prép. sur le point de ; *près de*.
prêt, adj. disposé ; prêt à partir.
prêt, n. m. action de prêter, la chose, la somme prêtée.
5. *peine*, n. f. châtiment, douleur, affliction ; fatigue.
pêne, n. m. cette partie de la serrure qu'on fait aller et venir avec la clef.
penne, n. f. grosse plume d'un oiseau.
6. *ni*, conjonction.
nid, n. m. petit logement des oiseaux.
nie, *es*, *ent*, du verbe nier.
7. *tout*, adj. et pronom.
toue, n. f. espèce de bateau qui sert de bac sur certaines rivières.
toux, n. f. mouvement convulsif de la poitrine, de la gorge.
8. *quand*, adv. et conjonction.
kan, n. m. bâtiment public destiné à loger les caravanes ; commandant chez les Tartares, les Perses, etc.
camp, n. m. espace occupé par une armée en campagne.
quant (à), locution prépositive, pour ce qui est de.
9. *tour*, n. m. instrument, promenade, ruse.
tour, n. f. bâtiment rond ou carré beaucoup plus haut que large.
tour à tour, loc. adv. alternativement.
10. *maître*, n. m. professeur, chef, possesseur.
mètre, n. m. mesure de longueur.
mettre, v. poser, placer.
2. VERBES IRRÉGULIERS : *voir*, *ouvrir*, *dire*, *aller*, *pourvoir*, *revenir*, *faire*, *venir*, *plaindre*, *répandre*, *ouvrir*, *craindre*, *paraître*, *croire*.
3. EXPLIQUER LES CAS : *eurent repassé*, *occupé*, *ai attendu*, *ai vu*, *ont paru*, *ai vues*, *abandonné*, *ont réparé*, *est puni*.
4. VERBES PRÉCÉDÉS D'UNE PRÉPOSITION : *d'avoir*, *de revenir*, *d'ouvrir*, *de n'avoir*, *de leur offrir*, *de leur indiquer*, *pour vous mettre*.
5. VERBES QUI SE SUIVENT : *vît voler*, *désiraient y construire*, *laisser faire*, *irai me pourvoir*, *vues chercher*, *devais croire*.
6. CHERCHER LES SUJETS ET LES ANALYSER grammaticalement et logiquement.
7. *leur*, pronom personnel, adjectif possessif et pronom possessif.
8. *le*, *la*, *les*, *l'*, articles ou pronoms.
9. *tout prêt*, (expliquer la règle de tout).
10. CHERCHER LES DÉRIVÉS ET LES COMPOSÉS DE : *voler*, *grange*, *construire*, *tranquille*, *jour*, *père*, *maison*, *place*, *négligence*, *avantage*.

11. PLAN. 1. Arrivée de deux hirondelles devant une grange. 2. Remerciement et amusement. 3. A leur retour le nid est occupé. Plaintes des hirondelles au maître de la maison. Réponse du maître. 4. Morale.

12. SUJET D'IMITATION.

Trop tard.

SOMMAIRE. 1. Un jeune commis va faire un séjour dans une ville où il a des parents. 2. Pendant la journée, il se promène dans la ville ; le soir il s'amuse avec des camarades dans les cafés. 3. Le jour de la rentrée arrive ; il manque le dernier train du soir et le matin il n'est pas à l'heure au bureau. 4. La place est donnée au deuxième commis. 5. L'après-midi, le jeune homme arrive et trouve sa place occupée. 6. Il veut fournir des explications à son patron, mais celui-ci sachant ce qu'il avait fait, ne veut pas le reprendre. 7. Morale.

On peut encore donner comme composition :

1. LES NIDS.

SOMMAIRE. 1. Epoque des nids. 2. Leur place. 3. Leur forme. 4. Matériaux. 5. Utilité du nid. 6. Nourriture des petits oiseaux. 7. Protection.

2. LES HIRONDELLES.

SOMMAIRE. 1. Retour des hirondelles. 2. Construction des nids. 3. Leur description ; hirondelles de cheminée et hirondelles de fenêtre. 4. Leur vol. 5. Leurs mœurs. 6. Leur utilité, la protection que nous leur devons.

Courtételle. 17. I. 08.

GOGNIAT.

DICTÉES

Degré supérieur.

Les Chinois du navire.

La race jaune est fortement représentée à bord, sous l'entrepôt d'abord, où sont empilés quatre-vingts citoyens du Céleste-Empire rentrant dans leurs foyers, après avoir gagné en Amérique, à force de parcimonie, un modeste pécule qui leur permettra de vivre de leurs rentes pour le reste de leurs jours. Au départ, ils lançaient à la mer de petits papiers pour conjurer les mauvais esprits des eaux ; nous leur sommes sans doute redevables d'avoir évité les typhons. Ensuite ils ont disparu dans les caisses qui leur servent de lits ; je ne sais pas s'ils mangent ; ils doivent dormir nuit et jour. On ne les voit plus, on ne les entend plus, on les sent seulement. Des ventilateurs qui ouvrent leurs gueules d'entonnoirs sur le gaillard d'arrière, nous arrivent des bouffées de cette odeur jaune bien connue de tous ceux qui ont voyagé en Extrême Orient.

A table et dans les cabines, le service est fait par des Chinois. Aux heures des repas, ils passent, par dessus leurs blouses bleues, de longues tuniques de mousseline blanche qui semblent des vêtements nocturnes ; leurs pieds en sortent à peine, chaussés de sandales à semelles très épaisses. Ils vont et viennent, apportent les plats et desservent sans aucun bruit : des domestiques fantômes, des spectres de sommeliers. Très attentifs et très diligents, ils vous comprennent au geste et préviennent vos moindres désirs.

Parfois le capitaine passe la revue de l'équipage et du personnel. Les deux cents Chinois s'alignent militairement sur le pont, faisant le salut militaire,

tandis que les passagers, placés en arrière des rangs, se plaisent à considérer les longues tresses pendant à la file comme des cordons de sonnette.

(*Terres lointaines*)

Paul SEIPPEL.

VOCABULAIRE. — L'entrepont, le Céleste-Empire, la parcimonie, le pécule, conjurer, le typhon, le ventilateur, la gueule, l'entonnoir, le gaillard, la cabine, la mousseline, le spectre, le sommelier.

Faire écrire la dictée en mettant les verbes à l'imparfait de l'indicatif et en soulignant les pronoms personnels.

Faire trouver les sujets, les verbes et les compléments directs, indirects et circonstanciels des différentes propositions de la dictée.

Remarques sur l'orthographe du mot *cent* (deux cents).

Familles des mots : jour, long, faire.

Paul CHAPUIS.

L'astérie.

L'astérie ou étoile de mer est un zoophyte ; sa forme étoilée est curieuse. Qu'on se figure un disque vivant, et au centre une bouche vorace garnie de dents. De ce disque partent cinq bras allongés. Au bout de chaque bras est un *œil*, ce qui permet à l'étoile de mer de voir tout et partout. Le long des bras triangulaires qui s'étendent, se replient, saisissent, sont percés trois cent quatre trous d'où sortent à volonté trois cent quatre petits *tubes* mobiles. Ces tubes, pleins d'agilité et de vie, sont à la fois les pieds et les *poumons* de l'étoile de mer. Par eux, elle respire ; avec eux, elle se traîne, marche, grimpe, s'attache. Et comme chaque bras est muni de trois cent quatre tubes, l'étoile de mer a quinze cent vingt pieds à son service.

Chacun de ces quinze cent *vingt* pieds est pourvu d'une *ventouse*. La proie qui flotte dans la vague n'a qu'à effleurer une des ventouses pour rester à jamais captive. Alors les pieds de l'étoile de mer se transforment en véritables mains qui se passent, l'une à l'autre, la victime surprise, comme les maçons se transmettent une tuile de main en main. C'est ainsi que de tube en tube la proie arrive à l'*implacable bouche*, qui l'absorbe et rejette bientôt les arêtes ou la coquille de la victime.

DEVOIR. Qu'est-ce qu'une ventouse ? — Donnez un adjectif de la même famille que *œil*, *mer*, *tube*, *poumon*, *bouche*, *patte*. — Quelles sont les règles de *cent* ? — De *vingt* ? — Conjuguez oralement les verbes *voir*, *sortir*, *munir* et *engloutir*.

C. F.

ARITHMÉTIQUE

Règle d'intérêt (*suite*).

On calcule encore l'intérêt par l'application de la règle de trois : exemples :

1. Quel est l'intérêt annuel de 270 fr. à $3\frac{1}{2}\%$?

1^{re} partie 100 fr. rapportent 3,5 fr.

Il me » 270 fr. » x fr.

Si 100 fr. rapportent 3,5 fr., 1 fr. rapporte 100 fois moins, c'est-à-dire $\frac{3,5}{100}$ fr.

et 270 fr. rapportent 270 fois plus que 1 fr. = $\frac{3,5}{100} \times 270 = \frac{945}{100}$ fr. = fr. 9,45.

2. Quel est l'intérêt annuel de 850 fr. à $4\frac{1}{4}\%$?

1^{re} partie 100 fr. rapportent 4,25 fr.

Il me » 850 fr. » x fr.

Si 100 fr. rapportent 4,25 fr., 1 fr. rapporte 100 fois moins, c'est-à-dire $\frac{4,25}{100}$ fr. et 850 fr. rapportent 850 fois plus que 1 fr. $= \frac{4,25}{100} \times 850 = \frac{36,125}{100}$ fr.
 $=$ fr. 36,12 $\frac{1}{2}$.

3. Quel est l'intérêt annuel de 2760 fr. à $4\frac{1}{2}\%$?

Si 100 fr. rapportent 4,5 fr. 1 fr. rapporte 100 fois moins, c'est-à-dire $\frac{4,5}{100}$ fr.

et 2760 fr. rapportent 2760 fois plus $= \frac{4,5}{100} \times 2760 = \frac{12420}{100}$ fr. $=$ 124.20 fr.

4. Quel est l'intérêt de 5600 fr. placés à 5% pendant $3\frac{1}{2}$ ans ?

1^{re} partie 100 fr. en un an rapportent 5 fr.

Il me » 5600 fr. en 3 ans » x fr.

Si 100 fr. en 1 an rapportent 5 fr. 1 fr. en 1 an rapporte 100 fois moins $= \frac{5}{100}$ fr. 5600 fr. rapportent 5600 fois plus $= \frac{5}{100} \times 5600$ et 5600 fr. en 3,5 années

rapportent 3,5 fois plus qu'en 1 an $= \frac{5}{100} \times 5600 \times 3,5 = \frac{98000}{100}$ fr. $=$ 980 fr.

5. Quel est l'intérêt de 1820 fr. à $2\frac{1}{2}\%$ pendant 2 ans et 8 mois ?

1^{re} partie 100 fr. en 12 mois rapportent 2,5 fr.

Il me » 1820 fr. en 32 » » x fr.

Si 100 fr. en 12 mois rapportent 2,5 fr. 1 fr. en 12 mois rapporte 100 fois moins $= \frac{2,5}{100}$ fr. 1 fr. en 1 mois rapporte 12 fois moins $= \frac{2,5}{100 \times 12}$ 1820 fr. en 1 mois

rapporte 1820 fois plus que 1 fr. $= \frac{2,5}{100 \times 12} \times 1820$ fr. et 1820 en 32 mois rapportent 32 fois plus qu'en 1 mois $= \frac{2,5}{100 \times 12} \times 1820 \times 32 = \frac{145600}{12000}$ fr. $=$ 121 $\frac{1}{3}$ fr.

6. Quel est l'intérêt de 460 fr. à 5% pendant 1 an 9 mois et 20 jours ? (Année commerciale),

1^{re} partie 100 fr. en 360 jours rapportent 5 fr.

Il me » 460 fr. en 650 » » x fr.

Si 100 fr. en 360 jours rapportent 5 fr. 1 fr. en 360 jours rapporte 100 fois moins $= \frac{5}{100}$ fr. 1 fr. en 1 jour rapporte 360 fois moins $= \frac{5}{100 \times 360}$ fr. 460 fr. rap-

portent 460 fois plus que 1 fr. $= \frac{5}{100 \times 360}$ fr. et 460 fr. en 650 jours rapportent 650 fois plus qu'en 1 jour $= \frac{5}{100 \times 360} \times 460 \times 650 = \frac{1495000}{36000} = \frac{1495}{36}$ fr. $=$ 41 $\frac{19}{36}$ fr.

7. Quel est l'intérêt de 15300 fr. à $3\frac{1}{2}\%$ pendant 725 jours ? (Année civile).

Si 100 fr. en 365 jours rapportent 3,5 fr. 1 fr. en 365 jours rapporte 100 fois

moins = $\frac{3,5}{100}$ fr. 1 fr. en 1 jour rapporte 365 fois moins = $\frac{3,5}{100 \times 365}$ fr. 15 300 fr.
 en 1 jour rapportent 15 300 fois plus que 1 fr. = $\frac{3,5 \times 15\,300}{100 \times 365}$ et 15 300 fr. en
 725 jours rapportent 725 fois plus qu'en 1 jour = $\frac{3,5 \times 15\,300 \times 725}{100 \times 365} =$
 155 295 fr. = 1063, 66 fr.
 146

8. Quel est l'intérêt de 925 fr. à $4\frac{1}{4}\%$, du 1^{er} janvier au 24 novembre 1907 ? (Année civile).

Si 100 fr. en 365 jours rapportent 4,25 fr. 1 fr. en 365 jours rapporte 100 fois
 moins = $\frac{4,25}{100}$ fr. 1 fr. en 1 jour rapporte 365 fois moins = $\frac{4,25}{100 \times 365}$ fr. 925 fr. en

1 jour rapportent 925 fois plus = $\frac{4,25 \times 925}{100 \times 375}$ fr. et 925 fr. en 328 jours

rapportent 328 fois plus = $\frac{4,25 \times 925 \times 328}{100 \times 365} = 35,33$ fr. environ.

Calcul oral.

- | | |
|---|-----------------------|
| 1. Additionnez $\frac{3}{4} + \frac{2}{3} + \frac{1}{12}$? | R. $1\frac{1}{2}$. |
| 2. » $\frac{5}{9} + \frac{1}{7} + \frac{3}{63}$? | R. $1\frac{23}{63}$. |
| 3. » $\frac{1}{6} + \frac{5}{12} + \frac{2}{3}$? | R. $1\frac{1}{4}$. |
| 4. » $\frac{1}{2} + \frac{7}{8} + \frac{1}{5}$? | R. $1\frac{23}{40}$. |
| 5. » 55 cm. + 13 dm. + $1\frac{5}{10}$ m. ? | R. 3,35 m. |
| 6. » 42 cm. + 25 dm. + 2 dam. ? | R. 22,92 m. |
| 7. » 15 mm. + 39 cm. + 1 dm. ? | R. 5,05 dm. |
| 8. » 75 mm. + 94 cm. + 6 dm. ? | R. 1,615 m. |
| 9. » 3 m. + 18 cm. + 4 mm. ? | R. 3,184 m. |
| 10. » 1 dam. + 25 m. + 48 dm. ? | R. 39,8 m. |
| 11. Quel capital faut-il placer à 5% pr retirer annuellement 5 fr. ? | R. 100 fr. |
| 12. » » 5% » » 25 fr. ? | R. 500 fr. |
| 13. » » 5% » » 100 fr. ? | R. 2000 fr. |
| 14. » » 4% » » 4 fr. ? | R. 100 fr. |
| 15. » » 4% » » 6 fr. ? | R. 150 fr. |
| 16. » » 4% » » 18 fr. ? | R. 450 fr. |
| 17. » » 3% » » 9 fr. ? | R. 300 fr. |
| 18. » » 3% » » 27 fr. ? | R. 900 fr. |
| 19. » » 2% » » 44 fr. ? | R. 2200 fr. |
| 20. » » 1% » » 200 fr. ? | R. 20 000 fr. |
| 21. » » $5\frac{1}{2}\%$ » » 11 fr. ? | R. 200 fr. |
| 22. » » $4\frac{1}{2}\%$ » » 22,50 fr. ? | R. 500 fr. |
| 23. » » $3\frac{1}{2}\%$ » » 70 fr. ? | R. 2000 fr. |

A. C.